



Quatrième Réunion du Conseil National du Crédit et de l'Épargne
06 juillet 2010
Rabat

Allocution de Monsieur Abdellatif JOUAHRI
Gouverneur de Bank Al-Maghrib

**Monsieur le Ministre,
Messieurs les Secrétaires Généraux,
Messieurs les Présidents Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir aujourd'hui à Bank Al-Maghrib pour la quatrième réunion du Conseil National du Crédit et de l'Épargne. Cette rencontre intervient dans un contexte international marqué par la persistance des effets de la crise, notamment son impact sur la soutenabilité des finances publiques dans les pays développés, créant ainsi un climat marqué par une grande incertitude quant aux perspectives de la croissance économique mondiale.

Mon intervention sera tout d'abord axée sur les enjeux et les défis auxquels notre pays doit faire face à court moyen terme dans cette conjoncture internationale incertaine. J'aborderai, dans un second temps, les avancées réalisées par le Maroc au niveau macroéconomique ainsi qu'en matière de développement du système financier, qui constituent des atouts à préserver dans le contexte actuel. J'évoquerai, enfin, les mesures prises pour faire de ce secteur un levier de croissance, ainsi que les progrès accomplis pour le renforcement de la stabilité financière dans un contexte international en profonde mutation.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

En dépit de la reprise progressive qui a caractérisé l'activité mondiale depuis le second semestre de l'année 2009 et la relative normalisation des conditions sur les marchés financiers, la stabilité financière s'est fortement détériorée au cours des derniers mois. Cette détérioration a pour origine une perte de confiance dans la soutenabilité des politiques budgétaires, notamment dans la zone euro, et plus globalement dans la pertinence des politiques économiques, y compris les limites au niveau de la coordination, visant à répondre à ce défi et à assurer une croissance soutenable.

En effet, la dette publique de plusieurs pays avancés a atteint des niveaux très élevés, de l'ordre de 90% du PIB pour les pays du G7 pris ensemble en 2010, augmentant ainsi les risques sur la stabilité financière. C'est ainsi qu'un montant de 4 trillions de dollars, soit l'équivalent d'environ 30% du PIB des Etats-Unis, arrive à échéance au cours du troisième et du quatrième trimestre de cette année au titre des dettes souveraines américaine, anglaise, japonaise ainsi que de celles de certains pays de la zone euro. Cette situation s'est traduite par un climat d'incertitude généralisée qui, s'il n'est pas enrayé, pourrait avoir des conséquences significatives sur la stabilité financière et sur l'économie réelle, rendant difficile l'arbitrage entre les mesures de relance de la croissance et celles d'austérité visant à rassurer sur la crédibilité de l'engagement des pays à assurer la soutenabilité budgétaire.

Les difficultés sur les marchés de la dette souveraine européenne se sont ainsi rapidement transmises à l'ensemble des marchés, notamment interbancaire, avec une ampleur qui menace la reprise graduelle et fragile en cours. Ces tensions se sont traduites par un retour d'une forte aversion au risque qui s'est accompagnée par une hausse des primes de risque et de la volatilité et d'une forte baisse de la parité

de l'euro par rapport au dollar, qui s'est sensiblement et rapidement déprécié, de l'ordre de 14% depuis le début de l'année.

Par ailleurs, l'activité du crédit dans les économies avancées continue d'être fortement contrainte comme le montrent les dernières données disponibles à fin avril 2010, avec une baisse de 4,7%, en glissement annuel, aux Etats-Unis et une quasi-stagnation dans la zone euro.

Au total, l'environnement international pour le Maroc demeure soumis à d'importantes incertitudes quant à un retour soutenu et durable de la croissance dans plusieurs pays développés, surtout en Europe notre principal partenaire économique.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Le défi aujourd'hui pour le Maroc est de poursuivre les efforts engagés pour préserver la stabilité macroéconomique et la croissance face aux répercussions d'une conjoncture extérieure difficile, en particulier dans la zone euro, dont la croissance devrait se situer autour de 1% en moyenne au cours des deux prochaines années. Les incertitudes entourant les perspectives d'évolution de la balance des paiements qui en découle nous interpellent également.

Ces perspectives peu favorables constituent pour le Maroc de réels enjeux à différents niveaux. Cela ressort bien de l'expérience de la récente crise. Ainsi, la croissance non agricole s'est limitée à 1% en 2009 contre 4,3% en 2008, montrant le lien étroit entre l'évolution de l'activité économique au Maroc et chez nos principaux partenaires européens. L'actualisation des comptes nationaux trimestriels suite à la publication des données annuelles, indique à ce titre une importante détérioration de la croissance non agricole, avec une baisse de 2,2% au

premier trimestre 2009 contre une première estimation tablant sur une hausse de 0,6%. Cette situation traduit la très forte dépendance de plusieurs secteurs, notamment l'industrie, par rapport à la demande extérieure.

Cette forte dépendance par rapport à la demande extérieure se retrouve également au niveau des transferts courants, des recettes de voyages et des investissements directs étrangers. La persistance du déficit commercial ainsi que la contraction des transferts courants, des recettes de voyages et des investissements directs étrangers représentent ainsi d'importantes sources de vulnérabilité pour l'économie nationale, à travers leur impact sur les comptes extérieurs. A titre d'exemple, le solde déficitaire des transactions courantes avec l'étranger s'est établi en 2009 à 5% du PIB, après 5,2% l'année précédente et un excédent moyen de près de 2,4% entre 2001 et 2007.

Si les risques qui pèsent sur l'évolution de la croissance dans la zone euro ont des implications majeures sur les politiques macroéconomiques, les enjeux fondamentaux restent l'amélioration de la productivité et l'accroissement de la compétitivité des entreprises, ainsi que le maintien des équilibres macroéconomiques. L'enjeu stratégique consiste à approfondir les réformes structurelles et sectorielles, en vue de stimuler la croissance.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib est déterminée à continuer à contribuer à la préservation des conditions nécessaires pour une meilleure insertion de l'économie marocaine dans son environnement mondial et à répondre aux enjeux liés aux mutations de l'après crise. Les principaux chantiers programmés par la Banque, à cet égard, s'articulent autour de la poursuite de l'adaptation de la politique monétaire, le développement du dispositif de surveillance macro-prudentielle, en

tirant les leçons de la récente crise financière, ainsi que la consolidation de la mission de supervision bancaire.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

L'économie nationale est en mesure de relever ces défis, à la faveur de la solidité des fondamentaux macroéconomiques. En effet, dans un contexte international fortement perturbé, notre pays a fait preuve d'une véritable capacité d'adaptation, notamment au niveau de la gestion macroéconomique et d'une forte résilience face aux chocs exogènes, résultat d'un processus continu de réformes macroéconomiques et structurelles, menées tout au long des trois dernières décennies. Ces réformes ont permis de consolider les équilibres fondamentaux, comme le reflètent les données sur longue période au plan de la croissance, de la position budgétaire, de l'inflation et des comptes extérieurs.

De plus, la résistance de la demande intérieure ainsi que le fonctionnement normal marché du crédit, conjugués au climat de confiance et aux mesures prises par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre du Comité de veille stratégique, ont contribué à l'atténuation de l'impact de la dernière récession mondiale sur la stabilité macroéconomique.

Ainsi, la croissance économique globale s'est maintenue à un rythme de 4,9%, suite à la progression de 30,6% de la valeur ajoutée agricole. L'inflation s'est, pour sa part, établie à 1%, contre 1,9% en moyenne annuelle au cours des dix dernières années, tandis que l'inflation sous-jacente est revenue à 0,7%. Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire s'est situé à 2,2% du PIB en 2009, ne remettant pas en cause la soutenabilité à moyen terme, tandis que le ratio de la dette par rapport au PIB s'est stabilisé autour de 47%.

Parallèlement à ces avancées, la solidité du système bancaire et financier national a fortement contribué à la résilience de l'économie. La dynamique du crédit, quoiqu'en décélération, est demeurée soutenue. Le repli de la hausse du crédit, selon les nouvelles statistiques monétaires, à 13,6% à fin mai 2010 contre 19,1% et 28,6% pendant la même période, respectivement, en 2009 et 2008 traduit le retour vers un niveau en cohérence avec les fondamentaux de l'économie. Cette évolution n'a pas eu d'impact sur la rentabilité des banques, leur résultat net global ayant enregistré une progression de 7%. De même, la rentabilité des actifs et celle des fonds propres se sont situées respectivement à 1,2% et 15,2%.

Dans ce contexte, les créances en souffrance ont poursuivi leur tendance à la baisse, ne représentant plus que 5,5% du total des crédits en 2009 et 5,3% à fin mai 2010, en raison à la fois du processus d'assainissement des bilans et de la réduction du coût du risque.

Ces évolutions ont eu lieu dans des conditions de renforcement de la solvabilité des banques après que la Banque Centrale ait relevé dès fin 2007 le minimum réglementaire de 8% à 10%. Le ratio de solvabilité moyen, selon l'approche standard de Bâle II, s'est ainsi élevé à 11,8% et les fonds propres de base à 9,2% en 2009.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Pour le futur, le développement continu du secteur financier constitue l'une des priorités de la banque centrale au cours des prochaines années, en vue d'accompagner le dynamisme de la croissance économique et de favoriser une diversification accrue, au plan sectoriel et géographique, tout en l'érigant en moteur de croissance à part entière.

Ainsi, dans le cadre de la stratégie d'inclusion financière, le processus de bancarisation s'est renforcé et l'objectif d'atteindre un taux de 50%, y compris Barid Al-Maghrib, paraît réalisable à fin 2010. De même, les efforts pour améliorer les relations des banques avec leur clientèle vont se poursuivre, avec la définition réglementaire en 2010 des services bancaires gratuits de base, la mise en place d'un indice de prix des services bancaires et l'envoi annuellement à la clientèle d'un relevé de l'ensemble des commissions prélevées. Les banques seront sollicitées pour apporter toute la transparence nécessaire au niveau des conditions qu'elles appliquent à la clientèle et permettre l'accès aux services financiers à une large frange de la population.

Parallèlement, le dispositif de médiation bancaire, institué en 2009, permettra de faciliter le règlement à l'amiable des litiges qui surviennent entre les banques et leurs clients dans le cadre de leurs relations d'affaires, par le biais notamment d'un comité de la médiation mis en place à cet effet.

Bank Al-Maghrib accompagnera également les banques dans leurs efforts en faveur de la mobilisation de l'épargne à long terme pour relever le défi du financement des feuilles de route sectoriels qui devront toutefois passer par le triple filtre « sélection—suivi—évaluation », et ce pour établir des priorités dans un contexte de contrainte de financement, dans la mesure où la préservation de la stabilité financière impose une adéquation actif—passif équilibrée et soutenable à long terme. Pour favoriser l'épargne longue, des plans spécifiques, avec un encouragement fiscal devront être proposés dans des délais rapprochés. Cela permettra également d'augmenter le taux d'épargne qui se situe actuellement à environ 30% du revenu national disponible brut.

L'efficacité du système financier ne manquera pas d'être renforcée par les textes de loi adoptés récemment. Il s'agit ainsi du texte relatif au marché à terme qui permettra aux agents économiques de se couvrir contre les risques de fluctuation

des prix des actifs qu'ils détiennent, leur permettant une meilleure allocation de leurs ressources financières. Le second texte a pour objet d'encadrer les programmes de rachat en bourse, initiés par les sociétés de leurs propres actions en vue de régulariser le marché, en fixant les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer ces opérations. Un autre texte fixe la nouvelle structure de l'actionnariat de la société gestionnaire de la Bourse de Casablanca, facilitant l'ouverture de son capital et diversifiant son actionnariat. Enfin, le nouveau texte relatif à la titrisation permet non seulement aux banques mais aussi aux grandes entreprises privées et publiques de lever des financements et à des coûts intéressants.

Bank Al-Maghrib envisage en outre de tirer toutes les leçons de la récente crise financière en révisant son Statut et la Loi Bancaire, notamment afin de la doter Bank Al-Maghrib d'un mandat en matière de stabilité financière et de renforcer les dispositifs de prévention et de gestion des crises systémiques.

Par ailleurs, Bank Al-Maghrib a publié le 30 juin 2010 les statistiques monétaires conformément aux prescriptions du Manuel du Fonds Monétaire International, s'alignant ainsi sur les meilleures pratiques en la matière. L'adoption de cette méthodologie permettra notamment de contribuer à l'amélioration de l'analyse des développements monétaires et à l'évaluation de la stabilité du secteur financier, à travers la mise à disposition, selon une fréquence mensuelle, d'informations plus détaillées aux décideurs économiques et aux acteurs du marché.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de l'amélioration des relations Banques-PME et afin de faire du secteur financier un moteur de croissance, des efforts ont été consentis pour renforcer l'accès de ces entreprises aux services financiers.

En outre, un certain nombre de mesures ont été adoptées en faveur des PME, notamment les incitations fiscales, la simplification et la facilitation des démarches administratives, l'adoption de stratégies sectorielles qui constituent des feuilles de route pour les entreprises et de la Charte nationale de la PME avec la création de l'Agence Nationale pour la promotion de la PME. Parallèlement, afin d'améliorer l'accès des PME au financement bancaire et de réduire le coût d'intermédiation, des campagnes régionales d'information sont menées afin de sensibiliser les entreprises à la nouvelle dynamique d'accompagnement mise en place conjointement par le secteur bancaire et l'Etat et de leur faciliter l'accès aux services financiers.

Le projet de transformation de la place de Casablanca en un pôle financier ouvre pour le Maroc des perspectives prometteuses pour l'attrait des flux de capitaux et le développement de nouveaux métiers. Notre pays dispose d'atouts certains pour réussir dans cette voie, mais pour cela il doit accélérer et adapter en profondeur le rythme des réformes afin de ne pas être devancé par des pays concurrents.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Plus globalement, la persistance de certaines fragilités nous impose non seulement une obligation de vigilance mais aussi et surtout une impérieuse nécessité d'accélérer les réformes rendues incontournables par le nouveau contexte mondial.

Ainsi, au niveau de la politique budgétaire, il est important de poursuivre la consolidation de la soutenabilité à moyen terme. A ce titre, la réforme du dispositif de compensation doit être accélérée et des actions de rationalisation des dépenses de fonctionnement méritent d'être mises en œuvre, afin de dégager les surplus devant soutenir les efforts de résorption des déficits sociaux.

De même, il est impératif de traiter la problématique du déséquilibre du compte courant de la balance des paiements, en réduisant la concentration des exportations sur des produits à faible valeur ajoutée ainsi que sur des marchés à potentiel de croissance limité. En effet, en l'absence d'évolutions fondamentales, l'importance de la demande d'importation, combinée à une dynamique limitée des exportations, ne pourrait qu'accroître les tensions sur les réserves de change ou accroître la dépendance de l'économie nationale vis-à-vis des transferts courants et du financement extérieur, soumis aux fluctuations des conditions économiques et financières internationales.

Pour relever avec succès ces défis, la coordination des stratégies adoptées s'avère nécessaire. De même, la multiplication des approches sectorielles ne doit pas prendre le pas sur la vision macroéconomique.

Les enjeux sociaux doivent être également pris en compte, notamment la résorption du chômage qui représente un défi majeur pour notre économie et les carences en matière d'éducation et de santé qui doivent être rapidement comblées. Parallèlement, la lutte contre la pauvreté doit être poursuivie et le fonctionnement de la justice doit être enfin revu pour favoriser l'amélioration du climat des affaires et rehausser le rythme de croissance économique.